

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2026

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2091)

Adopté

N° AC49

AMENDEMENT

présenté par
Mme Olivia Grégoire, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 15, substituer aux mots :

« Il est ajouté »

les mots :

« Après le troisième alinéa, il est inséré ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant la bonne insertion de la disposition visée.